

Babill'



Décembre 2013

AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD ~ C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

**PROCHAIN
EXPOSÉ TECHNIQUE**

lundi, le 13 janvier 2014
(dès 18h45)

**Centre Marcel-Dulude,
530, boul. Clairevue Ouest,
St-Bruno J3V 6B3**

MARCEL MUSSELY

Artiste-peintre ~ www.marcelmussely.artacademie.com

Une vie vouée à l'art se révèle dès l'enfance par la manifestation d'un talent exceptionnel pour le dessin. Après une carrière en publicité de plus de 25 ans, se consacre entièrement à sa création personnelle, depuis 1988.

Peintre passionné, s'adonnant chaque jour à ses recherches et à sa production avec discipline et rigueur. Observateur invétéré et amant de la nature, ses cahiers de dessins regorgent d'esquisses détaillées venant appuyer ses références photographiques toutes aussi étudiées. Utilise une palette épurée et un minimum de couleur pour composer ses créations directement sur la toile en appliquant l'huile couche sur couche.

Possède une solide expérience et un génie de la lumière naturelle. Il possède une connaissance approfondie des changements atmosphériques et il fait preuve d'un sens minutieux de l'observation.

Transmet généreusement ses techniques et ses connaissances dans le cadre des cours qu'il donne. Habité par le souci du détail, vise toujours l'excellence et poursuit sans relâche ses objectifs qui sont les suivants :

- Se réaliser en tant qu'artiste peintre paysagiste.
- Créer des œuvres figuratives parachevées.
- Partager sa vision et son amour pour la beauté et les forces de la nature et faire goûter le calme, l'harmonie et la beauté, indispensables à l'homme d'aujourd'hui.

Exposé technique : *Déroulement de la soirée*

Points démontrés par Marcel Mussely :

- La composition ;
- Le dessin
- Le traitement des ombres et des lumières ;
- Le contrôle de la couleur.



EXPOSÉ TECHNIQUE

lundi 2 décembre 2013
MARIE-FRANCE BOISVERT

Artiste-peintre ~ www.mariefranceboisvert.com

Native du Saguenay-Lac St-Jean, Marie-France Boisvert capitalise plus d'une vingtaine d'années d'expérience à travers son art en passant par la création de tableaux et la mise en forme du bronze.

Métabolisant matière, forme et geste, l'art de Marie-France Boisvert gravite autour de l'élégance du corps et de son expression. L'artiste interroge la notion contemporaine de l'esthétique, de la mode et de la beauté, en témoignent les corps réifiés de ces figures aux jambes filiformes et incisives qui peuplent ses toiles.

EXPOSÉ TECHNIQUE

En utilisant des notions empruntées au mouvement impressionniste, l'artiste organise son sujet de façon rapide sur la toile.

La composition picturale tient essentiellement du fait que le sujet est en constant mouvement. Par un jeu de lignes, de masses, de lumières, l'artiste amène un nouveau regard sur la rapidité d'exécution du geste.



EXPOSÉ TECHNIQUE

lundi 3 février 2014
JACQUES HÉBERT

Artiste-peintre ~ www.jacqueshebert.artacademie.com

Aquarelliste des choses de la mer aussi bien que de nos montagnes et de nos belles vieilles maisons, il se distingue par la luminosité et la transparence de ses coloris et par la pureté et la simplicité de son dessin.

Formé à l'école des maîtres américains tels que Frank Webb, Tony Couch, Don Stone, Betty Lou Schlemm, il enseigne lui-même au Maine, au Vermont aussi bien qu'au Québec.

Jacques Hébert est fondateur, avec feu Jean-Paul Ladouceur de la Société canadienne d'aquarelle. Il est Président d'honneur de symposiums canadiens, et président fondateur du Symposium Le Kamouraska en Couleurs.

EXPOSÉ TECHNIQUE

- Partie technique «WET/WET» ;
- Partie aquarelle sur canevas «Huile» + utilisation de vernis ;
- Évolution du marché ;
- Présentation de son livre «Émotion, Passion»



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président
famille_landry00@sympatico.ca..... 450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des expositions
danou.lynn@videotron.ca 450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants
mcote.ca@videotron.ca 450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel
amigo3@videotron.ca 450 674-4821

Lorraine Arseneault, directrice aux expositions
arseneaux@sympatico.ca 450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement
masson.lise@videotron.ca 450 649-1454

Serge Tanguay, directeur au développement des artistes
sergetanguay@live.ca 450 482-1690

Claudette Sicotte, secrétaire
cerclo@videotron.ca 450 646-3001

Pauline Lysight, directrice à la formation
polenchka@hotmail.com 450 616-3776

Guylaine Ruel, directrice au journal
g_ruel@sympatico.ca 450 349-1568

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de **JANVIER 2014**, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **26 DÉCEMBRE** à Guylaine Ruel à l'adresse suivante :
g_ruel@sympatico.ca

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain450.441.2085	Danielle Théroneux450.447.3980
Nicole Béland450.619.6035	Denise Drapeau450.536.0445
Hugo Bellemare450.649.4204	Denis Hardy450.441.7913
Monique Borduas Cantin450.922.9655	Céline Vallières514.382.5519
Michèle Doucette450.641.1726	Yolande Morissette450.467.8144
André Brisson450.653.1947	Lysette Brière450.469.4638
Françoise Jeker450.447.0907	Sylvie Desroches450.468.1071
Diane Couture450.467.8600	Sylvie Boisvert450.465.0427
		Rachel Garret450.441.3680

10^e édition de l'exposition-concours automnale de l'AAPARS *Un succès sans précédent !*

Les 9 et 10 novembre derniers avait lieu la 10^e édition de l'exposition-concours automnale de l'AAPARS. Le Centre Marcel-Dulude estime à plus de 2 000 visiteurs qui sont venus admirer environ 500 œuvres uniques créées par les 72 artistes peintres présents. Le total des ventes s'élève à 104 œuvres pour une valeur totale de plus de 38 000 \$.

Les visiteurs, notre artiste invitée et porte-parole Claudine Mercier ainsi que les juges ont tous souligné leur appréciation face à la grande qualité de l'exposition et la variété des œuvres exposées. La présence d'un trio d'archets de l'Orchestre symphonique de Longueuil le samedi et d'un duo composé d'un guitariste classique et d'une pianiste/chanteuse le dimanche a ajouté une ambiance chaleureuse et conviviale à l'exposition. Lors du vernissage, les visiteurs ont eu l'opportunité de déguster les délicieux vins, gagnants de nombreux prix, du vignoble Kobloth de Saint-Bruno-de-Montarville accompagnés de petites bouchées du traiteur Las Olas.

Lors du vernissage, en présence d'une foule impressionnante et de plusieurs organismes partenaires de l'AAPARS, trois juges expérimentés, Madame France Malo, Madame Ursula Kofahl Lampron et Monsieur Marcel Mussely, ont accordé un total de 2 000 \$ en bourse à nos 10 artistes gagnants :

Dans la catégorie Art Figuratif :

1^{er} prix : Johanne Blaquière

2^e prix: Pierre Legendre

3^e prix : France Godbout

Dans la catégorie Art Non Figuratif :

1^{er} prix : Louise Grenier

2^e prix : Véronique Besançon

Les 5 gagnants de mentions toutes catégories :

Catherine Carbonnel, Hélène Creo, François Gagnon, Myriam Gosselin et Josée Tellier

En plus, le public a été gagnant sur tous les points de vue. Non seulement, il a pu apprécier des œuvres d'une grande qualité mais grâce à la générosité de notre artiste invitée et porte-parole, Madame Claudine Mercier, **deux d'entre eux ont obtenu une paire de billets pour assister à son spectacle «Dans le champ».**

Les gagnants sont : Brigitte Desjardins et Charles Avery

Trois visiteurs ont également obtenu un rabais de 100\$ à l'achat d'une œuvre : Marjolaine Lemieux (artiste choisie Nicole Favron), Gisèle L'Écuyer (artiste choisie Claudine Mercier), Murielle Giroux (artiste choisie Johanne Senay)

Un dernière gagnante mais non la moindre, Mme Danielle Moreau, qui avait acheté une œuvre de l'artiste France Godbout lors de l'exposition, a eu le plaisir de la recevoir gratuitement lorsque son nom a été pigé lors du tirage à la fin de l'exposition.

Nous remercions tous nos partenaires qui nous ont apporté leur soutien financier nous permettant de continuer à vous offrir une qualité de présentation qualifiée par plusieurs de nos visiteurs, comme étant digne d'une galerie d'art. La liste de tous nos partenaires est disponible à la dernière page du Babil'AAPARS.

Une exposition d'envergure comme celle-ci ne pourrait voir le jour sans le travail acharné et désintéressé de nombreux bénévoles cumulant différentes fonctions tant avant, pendant et qu'après l'exposition. Merci beaucoup à Claudette Sicotte, responsable des bénévoles ainsi qu'à Louise Godin pour son travail professionnel et irréprochable en communication. Également un grand merci à tous les bénévoles pour le travail formidable que vous faites et les longues heures que vous avez passé à l'organisation de cette exposition!

Encore une fois **FÉLICITATIONS** aux gagnants, aux artistes et aux bénévoles pour une exposition réussie.

Lorraine Arsenault

Directrice des expositions
AAPARS

Danielle Tremblay

Vice-présidente et Co-directrice
des expositions AAPARS



Un nouvel emplacement pour l'exposition de mars !!! *Les 15 et 16 mars à Saint-Bruno*

Horaire : samedi et dimanche de 10h à 17h

On est tellement excité, qu'on doit vous en parler tout de suite. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous offrons une nouvelle opportunité d'exposer tout près des Promenades Saint-Bruno. Pour une première fois, un immense local sera à notre entière disposition pour le week-end du 15 et 16 mars 2014, nous permettant plus de disponibilité et de liberté versus nos anciennes expositions aux Promenades (chaises et bouteilles d'eau, pas besoin de décrocher les œuvres le samedi soir, vernissage, musiciens etc.). Ce grand local, situé près du magasin Hachem (Encadrements des Cèdres) de St-Bruno, permettra aux artistes d'exposer soient sur nos panneaux habituels (2 panneaux par artiste) ou d'installer leur chapiteau blanc (10 pieds x 10 pieds), aucune autre couleur ne sera acceptée, à l'intérieur du local. Nous offrons un vernissage à nos visiteurs le samedi à 15h et en

Installation : vendredi 14 mars de 16h à 20h

plus d'avoir des musiciens durant le week-end (un grand succès lors de l'exposition-concours automnale), nous prévoyons d'autres événements qui vous seront confirmés dans le prochain Babil'AAPARS. Inscrivez-vous dès maintenant et créer vos plus belles œuvres afin d'offrir aux visiteurs une exposition à la hauteur de votre talent.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de **75 \$** pour deux panneaux OU **130 \$** pour un emplacement pouvant contenir votre propre chapiteau (10 pieds x 10 pieds). Le chapiteau ainsi que son système d'éclairage doivent être fournis par l'artiste exposant. Les artistes utilisant les deux panneaux auront deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90° et le système d'éclairage inclus. Chaque surface



de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. L'installation se fera le vendredi 14 mars entre 16h et 20h. Tous les artistes devront avoir quitté les lieux pour 20h. Les sites sont attribués par tirage au sort à l'arrivée des exposants.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du 2 décembre 2013 au 4 février 2014. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 4 février 2014. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.

La priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste au plus tard à la mi-février. Les exposants confirmés recevront leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les endroits pour peindre sur place seront limités aux artistes qui seront installés dans leurs chapiteaux. Ces artistes, s'ils le désirent, pourront peindre durant tout le week-end à l'intérieur de celui-ci. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant ou pendant l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault, directrice des expositions, au 450. 461. 0114
Danielle Tremblay, co-directrice des expositions au 450. 446. 5208.

Nom : _____ Prénom : _____

Nom d'artiste (s'il y a lieu. Il sera indiqué ainsi dans le bottin des artistes) : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de téléphone (cell.) : _____

Numéro de téléphone d'urgence : _____ Lien avec vous : _____
(Pour rejoindre une personne si vous avez un malaise ou autre lors de l'exposition) (Ex. conjoint, ami, etc.)

Courriel : _____
(Pour recevoir la confirmation de votre participation, l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____
Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

- Je désire réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 4 février 2014 et posté l'adresse ci-dessous :
- Je désire réserver un emplacement pour installer mon chapiteau blanc 10' x 10', vous trouverez ci-joint, mon paiement au montant de **130 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 4 février 2014 et posté l'adresse ci-dessous :

**AAPARS Exposition mars 2014
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc J3V 4P9**

Priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, la cantine, la recherche de commanditaires etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant ou pendant l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

- Je joins à ce formulaire :
- mon chèque au montant de **75 \$ (2 panneaux)** ou de **130 \$ (emplacement pour chapiteau blanc 10' x 10')**, selon le cas, libellé au nom de l'AAPARS et daté du **4 février 2014. (Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.)**
 - (Facultatif) un chèque séparé au montant de 40\$ pour mon adhésion ou mon renouvellement



Protocole d'entente de l'exposant Exposition AAPARS 15 et 16 mars 2014

Dates et heures : Samedi le 15 mars de 10h à 17h et dimanche 16 mars 2014 de 10h à 17h. Ces heures sont les heures d'ouverture au public. L'artiste doit se présenter **30 minutes avant** les heures d'ouverture afin que tout soit prêt lors de l'arrivée des visiteurs.

Installation : Vendredi le 14 mars 2014 de 16h à 20h maximum.

Endroit : Local à proximité du magasin Hachem (Encadrements des Cèdres) de St-Bruno

IMPORTANT : *DÈS SON ARRIVÉE, L'ARTISTE DOIT REMETTRE CE PRÉSENT DOCUMENT SIGNÉ AUX RESPONSABLES DE L'ACCUEIL, VENDREDI LE 14 MARS ENTRE 16 H ET 20 H, À DÉFAUT DE QUOI IL SE VERRA REFUSER LE DROIT DE PARTICIPER À L'EXPOSITION.*

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. **Des vérifications aléatoires seront faites parmi tous les exposants afin de s'assurer de l'originalité de leurs œuvres. Dans ce cas, l'artiste devra fournir ses photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.**
4. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
5. Ne sont pas acceptées, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers ou sous la supervision d'un professeur qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste.
6. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, de l'Internet, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
7. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale.
8. L'artiste qui peint sur place dans son chapiteau doit utiliser des médiums sans odeur afin de ne pas incommoder les visiteurs et les autres artistes.
9. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre **16 h et 20 h, vendredi le 14 mars**, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée.
10. **L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort.** Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
11. L'artiste s'engage à être présent pendant toute l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (**samedi de 10 h à 17 h et dimanche de 10 h à 17 h**).
12. L'artiste ne peut reprendre ses œuvres qu'à la fin de l'exposition soit dimanche à 17 h. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il devra la remplacer ou redispser ses œuvres.
13. Tous les artistes exposant sur les panneaux et les chapiteaux s'engagent à respecter les règlements suivants :
 - Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant minimum 3 **pouces** entre chacune;
 - **Toutes les œuvres doivent obligatoirement être encadrées ou présentées sur toile galerie ou panneau de bois de 1½ pouce minimum d'épaisseur, avec les côtés peints sans broches apparentes.**
 - Pour les artistes exposant sur les panneaux, ceux-ci doivent fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
 - Pour les artistes exposant dans leur chapiteau blanc (10' x 10'), le système d'accrochage ainsi que le système d'éclairage sont fournis par l'artiste;
 - Inscrive clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
 - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
 - Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux ou dans les chapiteaux;
 - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
 - Pour les artistes exposant sur les panneaux, une tablette (une seule par exposant) 30" x 8" fournie par l'AAPARS pourra être utilisée pour y déposer uniquement : portfolio, cartes de visite, signets et cartes de souhait (pas de toile miniature);
 - Pour les artistes utilisant un chapiteau, une petite table ainsi qu'un chevalet pour peindre seront autorisés à l'intérieur de celui-ci;

PROTOCOLE D'ENTENTE (SUITE)

- Diriger son éclairage de façon à ne pas nuire aux exposants qui l'entourent;
 - Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
 - Participer à la rotation au bureau des ventes ou à l'accueil selon l'horaire défini, au besoin;
 - À la fin de l'exposition, remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
14. L'artiste dégage l'AAPARS et Cominar de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
15. **Chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole avant ou pendant l'exposition;**
16. **AUTORISATION – PRISE DE PHOTOS POUR PROMOTION**
Tout exposant participant à une exposition de l'AAPARS accepte que les représentants de la presse ainsi que les organisateurs de l'événement de l'AAPARS prennent des photos de l'exposition dans lesquelles l'exposant et/ou son kiosque et ses œuvres peuvent être représentés. L'exposant donne par la présente son autorisation irrévocable et gratuite aux représentants de l'AAPARS et à ceux de la presse pour publier ces photos dans tout média public, qu'il soit électronique ou imprimé et ce, pour une durée illimitée. Les images pourront être recadrées et/ou assemblées sans aucune condition de l'artiste, pour répondre aux besoins de communication de l'AAPARS.
17. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter. Par respect pour les autres exposants, toute dérogation aux règlements pourrait malheureusement entraîner l'exclusion de l'artiste à l'exposition.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal ou toute autre publication est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, vendredi le 14 mars.

Je _____ certifie avoir reçu et lu le contrat d'exposition et m'en déclare satisfait.
(lettres moulées)

(signature de l'artiste exposant)

(date)

(signature du représentant de l'AAPARS)

(date)

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Atelier de formation avec Marie-Josée Bergeron

**Dernière chance
de vous inscrire**

DE LA COULEUR À LA TEXTURE - BIENVENUE AU CŒUR DE LA CRÉATIVITÉ

Invitée à l'exposé technique du 7 octobre 2013,
cette talentueuse artiste vous propose une formation de 2 jours en techniques mixtes

**samedi et dimanche,
les 14 et 15 décembre 2013**

Membres : 160 \$ pour les 2 jours

Non-membres : Ajouter un chèque de 40 \$ pour la carte de membre annuelle

Minimum 12 personnes

La liste du matériel nécessaire et le trajet seront fournis aux personnes inscrites.

La réception du chèque et de la fiche
confirme votre inscription.

Pour information : Pauline Lysight,
Directrice à la formation 450-616-3776
ou polenchka@hotmail.com

**Date limite
5 décembre 2013**

au Centre communautaire de Saint-Bruno,
53, chemin De La Rabastalière Est, Salle 127 de 9 h 30 à 16 h
On peut apporter son dîner (réfrigérateur et micro-ondes sur place)

Fiche d'inscription

Atelier de formation avec Marie-Josée Bergeron au Centre communautaire de Saint-Bruno

Samedi et dimanche les 14 et 15 décembre 2013 de 9h30 à 16h00

S'inscrire avant le 5 décembre. Aucune remise ne sera faite après cette date.

Membres : 160 \$ pour les 2 jours / Non-membres : ajouter un chèque de 40 \$ pour la carte de membre.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nos téléphone : résidence: _____ bureau: _____

Adresse de courriel pour recevoir l'information : _____

CARTE DE MEMBRE : Ci-inclus chèque au nom de l'AAPARS au montant de 40 \$ _____

ATELIER : Ci-inclus fiche d'inscription et chèque au nom de l'AAPARS au montant de 160 \$ _____

Poster le tout à : Ateliers de formation, AAPARS, C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

APPELS DE DOSSIERS POUR 2014

Expositions en solo ou duo dans l'Espace Galerie chez RE/MAX ACTIF de St-Bruno

RE/Max/Actif de St-Bruno offre gracieusement, de nouveau cette année, la possibilité aux artistes peintres de l'AAPARS d'exposer en **SOLO** ou **DUO** à compter de mars 2014. **Invitation exclusive aux membres de l'Association des artistes peintres affiliés de la Rive-Sud** à exposer leurs œuvres dans l'espace galerie des bureaux de RE/Max Actif, 1592, rue Montarville, Saint-Bruno.

Afin de bénéficier de cette opportunité vous êtes invités à nous faire parvenir, le plus rapidement possible **avant le 13 décembre 2013** votre dossier d'artiste complet à l'adresse suivante :

**A.A.P.A.R.S. Case postale 261,
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9,**

à l'attention de Francine Leroux, ainsi qu'une enveloppe affranchie et adressée à votre nom si vous désirez récupérer votre dossier. Pour les candidats acceptés ou sur une liste d'attente, les dossiers seront conservés toute l'année 2014.

Votre dossier d'artiste imprimé doit inclure, au minimum, les informations suivantes :

(Référence au site Internet : <http://aapars.com/membres/informations-utiles/> « Comment réaliser un dossier d'artiste »)

- votre Curriculum vitae avec photo de l'artiste
- votre démarche artistique
- cinq photos récentes et représentatives des vos œuvres, chacune d'elle bien identifiées (titre, médium et dimension)

Il est à noter que la sélection finale se fera par RE/MAX ST-BRUNO. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Francine Leroux 450 922-8648** ou **Louise Godin au 450-655-5862**.

Pour tous les candidats sélectionnés, il y aura une rencontre d'information fin février 2014 chez RE/MAX. À cette occasion, un guide informatif sur la démarche à suivre vous sera remis et expliqué sur place.

La durée de chaque exposition est d'environ 4 semaines. Nombre d'œuvres requises: +/-30 (pour exposition solo et environ 15 pour duo) Les cartons d'invitation sont aux frais de l'artiste et doivent inclure le logo de RE/MAX Actif, le logo d'Opération Enfant Soleil et celui de l'AAPARS. L'artiste remettra un minimum de 100 cartons à RE/MAX qui serviront à inviter leurs clients lors d'envois postaux. Le carton doit être approuvé par RE/MAX.

Le vernissage est « obligatoire » pour lancer l'exposition (solo ou duo) et se fait généralement le premier jeudi de 19 h à 21 h. Le coût du vin pour le vernissage sera assumé par RE/MAX.

Il est à noter que : **25 % du montant des ventes seront remis pour Opération Enfant Soleil**

Les participants en solo de l'édition RE/MAX 2013 ne sont pas admissibles pour l'édition 2014

Heures d'ouverture pour les visites selon les heures d'ouverture du bureau
Lundi au jeudi de 9 h à 20 h, vendredi de 9 h à 18 h
Samedi de 9 h à 17 h et dimanche de 10 h à 16 h

L'artiste devra être présent lors du vernissage. Une œuvre ainsi qu'une affiche seront visibles de l'extérieur pour annoncer l'exposition.

Fiche d'inscription : Exposition RE/MAX ACTIF Saint-Bruno 2014

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel pour recevoir l'information : _____

Téléphone : Résidence : _____ Autre : _____

Date de renouvellement de la carte de membre : _____ Solo Duo

*Préférence pour le mois : _____ Mois non disponible _____

* Veuillez prendre note que nous ne pouvons assurer de vous offrir la préférence demandée cependant, nous ferons notre possible afin d'y donner suite.

Poster à AAPARS, C.P. 261, Saint-Bruno (Québec), J3V 4P9, à l'attention de Francine Leroux

HUMAIN

Exposition solo
Yves Bélanger
Peintre autodidacte

À la Galerie Renée-Blain
Centre socioculturel
7905, avenue San-Francisco
Brossard J4X 2A4

Du 8 au 19 décembre 2013
Vernissage
8 décembre à 14 h

Bienvenue à tous



Louise Roberge (Roblou), Artiste peintre
EST EN EXPOSITION À LA GALERIE D'ART CONTEMPORAIN DOSHA,
au 922, rue Laurier, Vieux-Beloeil jusqu'au 22 décembre 2013.

Elle vous invite à découvrir sa nouvelle
collection « Aube du renouveau ».



POUR TOUTE INFORMATION
louise.roberge@videotron.qc.ca
Tél. 514 618-9747
ou consultez sa page virtuelle au
www.aapars.com/louise-roberge

EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES

PROJET FAVOUM

Exposition de portraits, réalisés entre novembre 2012 et novembre 2013 par Pierre Legendre

Du 26 novembre au 6 janvier à la Maison Villebon,
630 rue Richelieu, Beoeil

Les heures d'ouverture de la Maison de la culture Villebon:

Samedi: 13 h à 17 h
Dimanche: 13 h à 17 h



Cours de dessin et peinture
Essayez la tablette graphique ou
Améliorez vos photos numériques

458, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil, J4J 2H6

450-448-8047 www.cours-de-peinture.com

www.cours-art-numerique.com



SAINT-BRUNO

Ghislaine Pilotte

exposera ses oeuvres

2 novembre 2013 au

4 janvier 2014

2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Bruno

Intéressé(e) à
exposer chez
St-Hubert vous
aussi ?

Veuillez contacter

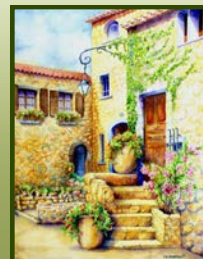
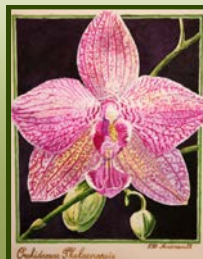
Ghislaine Pilotte

450.583.1045
pilotte.ghislaine@
videotron.ca

COURS D'AQUARELLE AVEC LORRAINE ARSENAULT À L'ATELIER LIBRE DE PEINTURE DE BEOEIL

Session de 10 semaines débutant le samedi 25 janvier 2014 de 9h à 12h
Pour plus d'informations, Jean-Claude Roy, Directeur des inscriptions:

450-464-8145 Courriel: chevaldefeu70@videotron.ca



In symbiose avec la nature

JOCELYNE
TREMBLAY

La corporation du Fort St-Jean, en collaboration
avec art[o], vous invite au vernissage des œuvres de

JOCELYNE TREMBLAY

In symbiose avec la nature

Jeudi 28 novembre à 17 h

Exposition du 28 novembre jusqu'à
la fin du mois de janvier 2014

La salle Grand Fort du pavillon Dextraze
Collège militaire royal

15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu



NATURE EN MOVEMENT

Exposition des œuvres de l'artiste

Pauline Lysight

3 décembre au 9 janvier

Vernissage:
Vendredi 6 décembre, 19 h à 21 h

longueuil.ca



Lieu de l'exposition
Claude-Henri-Grignon
1660, rue Bourassa
Longueuil

Mardi, 10 h à 21 h
Mercredi et jeudi, 13 h à 21 h
Vendredi, 13 h à 18 h
Samedi et dimanche, 10 h à 17 h
24, 25, 26, 31 décembre,
1^{er} et 2 janvier • fermé

Reseau des bibliothèques publiques de Longueuil



longueuil



Je cherche à réunir un groupe de peintres pour participer à des ateliers libres de modèle vivant.

Les ateliers qui débuteraient le 15 janvier, auraient lieu à Varennes sur une base hebdomadaire, le mercredi matin de 9h30 à 12h30.

Les personnes intéressées à participer sont priées de me me contacter.

par e-mail pierrelegendre@videotron.ca
ou au téléphone 450.583.2099

Cours de peinture à l'huile avec Pauline Lysight

Centre civique Bernard-Gagnon, Local 4
6, rue Bella-Vista, St-Basile-Le-Grand, QC J3N 1M1
du 9 janvier au 3 avril 2014 (12 semaines)
(relâche le 6 mars)

Jeudi, 13h à 16h ou Jeudi, 19h à 22h

Par l'utilisation du pinceau ou de la spatule, faire l'apprentissage
ou parfaire la technique de l'huile, médium versatile alliant
souplesse, chaleur et luxuriance. Le tout dans une ambiance
conviviale et dans le respect du style de chacun

185 \$ + 30 \$ pour les non-résidents

Inscriptions débutant à la mi-novembre.
Pour information : 450-653-1085

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

ÉLITE (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière
Mme Micheline Beaugrand, Directrice et propriétaire
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

AACHEM

ENCADREMENTS DES CÈDRES
1191 boul. Saint-Bruno, Saint-Bruno, J3V 6P4
(450) 653-5000

MAJEURS (OR)



deserres.ca



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL
635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil
450 677-5203



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

Québec

PIERRE DUCHESNE

Député de Borduas
Ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche, de la science et de la
Technologie



872, Ruisseau-Barré, Marieville J3M 1P2
450 460-0192



PROMENADES ST-BRUNO
VOTRE CENTRE À LA MODE



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire

Québec

MAKA KOTTO

Député de Bourget
Ministre de la Culture et
des Communications

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



galerie

mp
tres ART

220 Hôtel de ville (rte 116),
Durham-Sud, 819 858-2177
www.galeriemptresart.com

LE JOURNAL
DE MONTRÉAL

MAGAZIN art

Le Journal
de Saint-Bruno/Saint-Basile



Dre Djaouida Sellah
Députée de Saint-Bruno -
Saint-Hubert
Téléphone : 450 926-5979
Télécopieur : 450 926-5985
Djaouida.Sellah@parl.gc.ca

Québec

MARTINE OUELLET

Députée de Vachon
Ministre des
Ressources naturelles

Québec

MARIE MALAVOY

Députée de Taillon
Ministre de l'éducation,
du Loisir et du Sport
Ministre responsable de la région
de la Montérégie

COLLABORATEURS (ARGENT)

Québec

STÉPHANE BERGERON

Député de Verchères
Ministre de la Sécurité publique

Café
BROSSARD
www.cafebrossard.com

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

NATHALIE ROY
Députée de Montarville



Pierre Nantel
Député
Longueuil - Pierre-Boucher

192, rue St-Jean, bureau 200
Longueuil (Québec)
Tél. : 450 928-4288
pierre.nantel@parl.gc.ca



Matthew Dubé
Député de Chambly-Borduas

Téléphone : 450-441-7802
Télécopieur : 450-441-3674
matthew.dube@parl.gc.ca

EDITIONS
de Villers

lerie
galerie 2456

2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986

www.
igroupart
.com
Le centre de RÉFÉRENCEMENT
des artistes peintres... du monde!

Atelier de
Cadres Déry

1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981

BMO Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7

SOUTIEN (BRONZE)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

DAVE TURCOTTE

Député de St-Jean
Whip adjoint du gouvernement

LAS OLAS
traiteur

webfocus design

450.702.0607
webfocusdesign.com



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971